ARTS

DANSE-INTERPRÉTATION

PROGRAMME D'ÉTUDES 561.B0



ARTS

DANSE-INTERPRÉTATION

PROGRAMME D'ÉTUDES 561.B0

© Gouvernement du Québec Ministère de l'Éducation, 1999 – 99-0101

ISBN 2-550-34438-3

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 1999

1999

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Nombre d'unités : 91 2/3

Durée totale : 3060 heures-contact

Formation générale : 660 heures-contact

Voie de spécialisation A, danse classique : 2400 heures-contact

Voie de spécialisation B, danse contemporaine : 2400 heures-contact

Conditions particulières d'admission :

Selon la voie de spécialisation choisie, avoir réussi les cours de 5^e secondaire d'un des programmes Arts-études en Danse classique ou en Danse contemporaine ou posséder une formation équivalente.

Satisfaire aux conditions particulières d'admission fixées par les établissements.

REMERCIEMENTS

L'élaboration de la partie ministérielle du programme d'études a été rendue possible grâce à l'importante collaboration des milieux du travail et de l'éducation. Nous tenons à remercier tout particulièrement mesdames Lucie Boissinot, Francyne Boucher, Robin Colyer, Johanne Dor, Hélène Leclair, Catherine Martin et Françoise Vaussenat ainsi que messieurs Benjamin Atcher et Marc Boivin pour leurs commentaires judicieux à l'étape de l'élaboration des objectifs et des standards du programme. Nous remercions également les personnes suivantes qui ont participé à la validation du projet de formation.

Milieu du travail

Benjamin Hatcher

Interprète en danse classique

Lucie Boissinot Interprète en danse contemporaine

Marc Boivin Interprète en danse contemporaine

Françoise Bonnin Regroupement québécois de la danse Comité sectoriel Danse-Musique-

Renée Côté

Théâtre

Responsable de la formation en Danse et en Théâtre Ministère de la Culture et des Communications

Daniel Soulières Interprète en danse contemporaine

Sylvie Roussel Interprète en danse contemporaine

Milieu de la formation

Denise Biggi Enseignante, École supérieure de danse du Québec

Paul Boisvenu Directeur des études, Cégep du Vieux-Montréal

Didier Chirpaz
Directeur général, artistique et
pédagogique
École supérieure de danse du Québec

Daniel Rompré
Responsable des services pédagogiques et académiques,
École supérieure de danse du Québec

Tassy Teekman Directrice artistique LADMMI

Dominique Turcotte Directrice générale et pédagogique L'École de danse de Québec

Françoise Vaussenat Conseillère pédagogique École supérieure de danse du Québec

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Responsabilité et supervision du projet Guy-Ann Albert, responsable du secteur

Arts (Arts de la scène) Ministère de l'Éducation

Conception et rédaction Monique Hubert Ph. D., consultante en danse

et en éducation

Spécialiste de l'enseignement

Conseil en élaboration de

programmes

Manon Paquette, consultante en formation et

en évaluation

Collaboration Dominique Turcotte, directrice générale et

pédagogique

Spécialiste de l'enseignement École de danse de Québec

Tassy Teekman, directrice artistique

Spécialiste de l'enseignement

Les Ateliers de danse moderne de Montréal

inc.

Daniel Rompré, responsable des services

pédagogiques et académiques Spécialiste de l'enseignement

École supérieure de danse du Québec

Révision technique Sous la responsabilité de la Direction des

programmes de la Direction générale de la

formation professionnelle et technique

Révision linguistique Sous la responsabilité des Services

linguistiques du ministère de l'Éducation

Éditique Claude Denis

Agente de secrétariat Ministère de l'Éducation

TABLE DES MATIÈRES

Présentat	ion du programme	1
Vocabula	ire	3
Première	partie	
Buts du p	rogramme	7
Buts de la	a formation générale	11
Intentions	éducatives en formation générale	15
Liste des	objectifs du programme	17
	tion générale commune	
	tion générale propre	
	tion générale complémentaire	
Forma	tion spécifique	19
Deuxièm	e partie	
Ohiect	ifs et standards – formation générale commune	23
	ifs et standards – formation générale propre	
	ifs et standards – formation générale complémentaire	
	ifs et standards – formation spécifique	
00ZG	Analyser la profession.	
00ZH	Assumer le développement de sa sensibilité artistique.	
00ZJ	Maintenir une condition physique conforme aux exigences de la profession	
00ZK	Maintenir une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession	67
00ZL	Gérer des situations associées à des problèmes et à des traumatismes physiques	-00
00714	pouvant relever de la pratique de la danse.	
00ZM 00ZN	Établir des communications interpersonnelles et professionnelles	
00ZN 00ZP	Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse classique Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse) <i>1</i> 5
0021	contemporaine	77
00ZQ	Utiliser un vocabulaire de mouvements propres à la pratique de la danse classique.	
00ZR	Utiliser un éventail de mouvements propres à la pratique de la danse contemporaine	
00ZS	Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse classique	
00ZT	Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse contemporaine	85
00ZU	Utiliser des techniques complémentaires à la danse classique	
00ZV	Utiliser des techniques complémentaires à la danse contemporaine	89
00ZW	Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles	
0071/	en danse classique	91
00ZX	Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles	00
00ZY	en danse contemporaineEnrichir son éducation esthétique.	
00ZT	Moduler des mouvements.	
0100	Adopter des attitudes et des comportements propices à une carrière en danse	
0101	Danser des extraits de rôle du répertoire de la danse classique	
0102	Improviser en danse contemporaine.	
0103	Participer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse classique	
0104	Coopérer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse	
	contemporaine	
0105	S'approprier un rôle	
0106	Interpréter un rôle.	
0107	Gérer sa carrière.	113

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Danse-Interprétation* s'inscrit dans les finalités et les orientations de la formation technique qui guident l'action de la Direction générale de la formation professionnelle et technique. Il a été conçu suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études techniques qui exige, notamment, la participation de partenaires des milieux du travail et de l'éducation.

Ce programme est défini par compétences, formulé par objectifs et par standards. Conçu selon une approche qui tient compte de facteurs tels que les besoins de formation, la situation de travail et les buts généraux de la formation technique, le programme servira de base à la définition des activités d'apprentissage et à leur évaluation. De plus, le programme rend possible l'application de l'approche programme.

Le programme *Danse-Interprétation* comprend une composante de formation générale qui est commune à tous les programmes d'études (16 2/3 unités), une composante de formation générale qui est propre au programme (6 unités), une composante de formation générale qui est complémentaire aux autres composantes (4 unités). Enfin, une composante de formation spécifique permet un choix entre deux voies de spécialisation : l'une en danse classique (65 unités), l'autre en danse contemporaine (65 unités).

La personne qui souhaite poursuivre une formation technique en danse classique ou en danse contemporaine, doit d'abord réussir une audition préparée par les établissements de formation, au cours de laquelle elle sera évaluée au regard des standards corporels, techniques et artistiques exigés.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde partie décrit les objectifs et les standards de la composante de la formation générale et de la formation spécifique.

VOCABULAIRE

Programme

Ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques : ensemble intégré d'habiletés cognitives, d'habiletés psychomotrices et de comportements socioaffectifs qui permet d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, un rôle, une fonction, une tâche ou une activité. (*Cadre technique d'élaboration de la partie ministérielle des programmes d'études techniques*, p.3).

Objectif

Compétence, habileté ou connaissance, à acquérir ou à maîtriser. (Règlement sur le régime des études collégiales, article 1).

Énoncé de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, l'énoncé de la compétence résulte de l'analyse de la situation de travail, des buts généraux de la formation technique et, dans certains cas, d'autres déterminants. Il se compose d'un verbe d'action et d'un complément. L'énoncé de compétence doit être précis et univoque.

Pour la composante de formation générale, l'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale.

Éléments de la compétence

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les éléments de la compétence se limitent aux précisions nécessaires à la compréhension de celle-ci. Ils précisent les grandes étapes d'exercice ou les principales composantes de la compétence.

Pour la composante de formation générale, les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Contexte de réalisation

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, le contexte de réalisation correspond à la situation d'exercice de la compétence, au seuil d'entrée sur le marché du travail. Le contexte de réalisation ne précise pas la situation d'apprentissage ou d'évaluation.

Critères de performance

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, les critères de performance définissent les exigences qui permettront de juger de l'atteinte de chacun des éléments de la compétence et, par voie de conséquence, de la compétence elle-même. Les critères de performance sont fondés sur les exigences au seuil d'entrée sur le marché du travail. Les critères de performance ne sont pas l'instrument d'évaluation mais servent plutôt de référence à la production de celui-ci. Chaque élément de la compétence appelle au moins un critère de performance.

Pour la composante de formation générale, les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Pour la composante de formation spécifique à un programme d'études techniques, il s'agit des cours (laboratoires, ateliers, séminaires, stages ou autres activités pédagogiques) destinés à assurer l'atteinte des objectifs et des standards visés. Les collèges ont l'entière responsabilité de la définition des activités d'apprentissage et de l'aménagement de l'approche programme.

Pour la composante de formation générale, les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.



BUTS DU PROGRAMME

Le programme *Danse-Interprétation* vise à former des interprètes professionnels en danse classique ou en danse contemporaine. Ces interprètes seront capables de répondre aux exigences d'une présentation publique d'œuvres chorégraphiques nouvelles et d'œuvres de répertoire en danse classique* ou en danse contemporaine**, et ce, dans différents milieux professionnels.

Les interprètes en danse sont appelés à apprendre un rôle, à le développer, à le répéter, à se l'approprier et à l'interpréter au cours de représentations publiques. Elles et ils ont à répondre aux exigences physiques, techniques et artistiques des œuvres chorégraphiques et des chorégraphes : leur condition physique et leur maîtrise de la technique doivent se situer à un niveau optimal.

Les interprètes en danse travaillent en collaboration étroite avec des chorégraphes, avec d'autres danseuses et danseurs ainsi qu'avec des répétitrices et répétiteurs. En général, elles et ils relèvent de la ou du chorégraphe ou de la personne assignée à la direction artistique. Leur collaboration est toutefois nécessaire aux autres partenaires de la production comme les responsables de l'accompagnement musical, des costumes, de la régie, etc.

Le niveau de responsabilité des interprètes varie selon le milieu de travail ainsi que la taille et le statut de la compagnie de danse qui les embauche. Elles et ils sont responsables de la gestion de leur carrière et de leur perfectionnement et doivent en outre se tenir au courant de l'évolution du marché du travail local, national et international, de l'évolution des courants artistiques, du développement dans le domaine des soins de santé ainsi que des séances d'entraînement et de perfectionnement offertes aux danseuses et aux danseurs. Il est de leur responsabilité de tenir compte de ces développements dans leur pratique professionnelle.

Conformément aux buts généraux de la formation professionnelle et technique, la composante de formation spécifique du programme *Danse-Interprétation* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire à lui permettre d'exercer, au niveau de performance exigé à l'entrée sur le marché du travail, les rôles, les fonctions, les tâches et les activités de la profession;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par une connaissance du marché du travail local, national et international ainsi qu'une connaissance du contexte particulier de la profession choisie, soit interprète en danse classique ou interprète en danse contemporaine;

^{*} Dans ce document, l'expression «danse classique» fait référence à l'ensemble des styles, des techniques et des œuvres actuelles et anciennes pouvant être rencontrés dans ce genre de danse.

^{**} Dans ce document, l'expression «danse contemporaine» inclut toutes les techniques ou approches appelées modernes et les styles courants dits contemporains.

- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière;
- favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels, notamment par le développement de la connaissance de soi et de son autonomie, par le développement du goût de se dépasser et de s'ouvrir aux différentes tendances en art en général, et en art chorégraphique en particulier;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres, de se donner des moyens pour gérer sa carrière.

Les compétences générales et particulières du programme ont été articulées dans une perspective qui prend en considération les particularités du secteur de la danse classique et de la danse contemporaine, les différentes catégories de compagnies, les exigences variées des chorégraphes et des œuvres chorégraphiques et la spécificité du travail autonome.

Les compétences se regroupent autour de deux axes principaux : l'axe technique et l'axe artistique. Le programme permet ainsi de s'assurer qu'à l'entrée sur le marché du travail, la danseuse et le danseur interprètes seront au sommet de leur forme physique, prêts à satisfaire aux exigences techniques propres à leur secteur d'activité. Bien que ces exigences techniques essentielles soient définies dans le programme, celui-ci laisse aux établissements de formation le choix d'une technique ou d'une méthode particulière. Chacun peut ainsi conserver son caractère particulier et distinctif, condition essentielle pour assurer que le milieu de la danse soit ouvert et diversifié. Le programme se situe dans une démarche artistique de nature évolutive. De ce fait, si la maîtrise d'un haut niveau technique s'avère incontournable à l'entrée sur le marché du travail, la capacité de poursuivre son développement artistique l'est tout autant. Cet aspect de la profession exige des futurs professionnels et professionnelles un engagement dans une démarche qui, bien qu'amorcée dans le cadre du programme, doit inévitablement se poursuivre tout au long de la carrière.

Enfin, une majorité de compétences est transférable de la danse classique à la danse contemporaine et vice versa mais leur contexte d'application diffère fondamentalement. Les notions d'esthétisme, d'héritage philosophique et d'évolution créative sont à la source même de cette différenciation. Un apprentissage et un entraînement optimaux doivent témoigner de la philosophie de la discipline choisie. La danse classique et la danse contemporaine étant toutes deux des arts de la scène, elles peuvent s'enrichir mutuellement. Toutefois, il est impossible d'assurer leur continuité et leur développement en les confondant. C'est pourquoi le programme offre un tronc commun et deux voies de spécialisation, l'une en danse classique et l'autre en danse contemporaine.

La spécialisation, nécessaire à une intégration au marché du travail, est donc assurée par l'acquisition de compétences particulières, directement liées aux activités associées à l'une des deux voies de spécialisation suivantes.

Voie A : danse classique

Les personnes qui compléteront l'option *Danse classique* seront en mesure d'interpréter des rôles du répertoire de la danse classique et des rôles d'œuvres nouvelles. Elles pourront également participer au processus de création d'œuvres nouvelles en danse classique et s'adapter à différents styles chorégraphiques. Tout en surveillant leur condition physique et en optant pour une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession, ces personnes seront en mesure de s'épanouir sur les plans artistique et professionnel et de gérer leur carrière.

Voie B: danse contemporaine

Les personnes qui compléteront l'option *Danse contemporaine* seront en mesure d'interpréter des rôles en danse moderne et contemporaine. Elles pourront également coopérer activement au processus de création d'œuvres nouvelles et s'adapter aux différentes démarches de création et styles chorégraphiques. Tout en surveillant leur condition physique et en optant pour une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession, ces personnes seront en mesure de s'épanouir sur les plans artistique et professionnel et de gérer leur carrière.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en ellemême, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- > une ouverture sur le monde et la diversité des cultures:
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- > une éthique personnelle et sociale;
- > une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel:
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- > conceptualisation, analyse et synthèse;
- > cohérence du raisonnement;
- > jugement critique;
- > qualité de l'expression;
- > application des savoirs à l'analyse de situations;
- > application des savoirs à la détermination de l'action;

- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- > autonomie:
- > sens critique;
- > conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- > ouverture d'esprit;
- > créativité:
- > ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale, soit :

- ➤ la formation commune qui est similaire pour tous les programmes. Elle totalise 16 ^{2/3} unités réparties comme suit :
 - > langue d'enseignement et littérature : 7 ^{1/3} unités;
 - > philosophie ou *Humanities*: 4 ^{1/3} unités;
 - > éducation physique : 3 unités;
 - > langue seconde : 2 unités;
- ➤ la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - > langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - > philosophie ou Humanities : 2 unités;
 - > langue seconde : 2 unités;
- ➤ la formation complémentaire qui permet à l'étudiant ou à l'étudiante de compléter sa formation par des activités d'apprentissage choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - > sciences humaines;
 - > culture scientifique et technologique;
 - > langue moderne;
 - > langage mathématique et informatique;
 - > art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante

du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q., c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui soustendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explication de la séquence des objectifs et des standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

(16 2/3 unités)

0001	Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0002	Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
0003	Apprécier des textes de la littérature québécoise.
00B1	Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
000E	Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.
0064	Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
0065	Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
0066	Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.
0015	Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou 07	Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou 0008	Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou 0009	Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

(6 unités)

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.

ou

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

(4 unités)

- 000V Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.
- 000W Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.
- 000X Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.
- 000Y Résoudre un problème simple par l'application de la démarche scientifique de base.
- 000Z Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.
- 0010 Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.
- 0067 Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.
- 0011 Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.
- 0012 Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.
- 0013 Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.
- 0014 Réaliser une production artistique.

FORMATION SPÉCIFIQUE

00ZV

Voie de spécialisation A : danse classique

00ZG	Analyser la profession						
00ZH	Assumer le développement de sa sensibilité artistique						
00ZJ	Maintenir une condition physique conforme aux exigences de la profession						
00ZK	Maintenir une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession						
00ZL							
00ZM	Établir des communications interpersonnelles et professionnelles						
00ZY	Enrichir son éducation esthétique						
00ZZ	Moduler des mouvements						
0100	Adopter des attitudes et des comportements propices à une carrière en danse						
0105	S'approprier un rôle						
0106	Interpréter un rôle						
0107	Gérer sa carrière						
00ZN	Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse classique						
00ZQ	Utiliser un vocabulaire de mouvements propres à la pratique de la danse classique						
00ZS	Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse classique						
00ZU	Utiliser des techniques complémentaires à la danse classique						
00ZW	Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles en danse						
	classique						
0101	Danser des extraits de rôle du répertoire de la danse classique						
0103	Participer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse classique						
Voie de	spécialisation B : danse contemporaine						
00ZG	Analyser la profession						
00ZH	Assumer le développement de sa sensibilité artistique						
00ZJ	Maintenir une condition physique conforme aux exigences de la profession						
00ZK	Maintenir une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession						
00ZL	Gérer des situations associées à des problèmes et des traumatismes physiques pouvan relever de la pratique de la danse						
00ZM	Établir des communications interpersonnelles et professionnelles						
00ZY	Enrichir son éducation esthétique						
00ZZ	Moduler des mouvements						
0100	Adopter des attitudes et des comportements propices à une carrière en danse						
0105	S'approprier un rôle						
0106	Interpréter un rôle						
0107	Gérer sa carrière						
00ZP	Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse						
00ZR	contemporaine Utiliser un éventail de mouvements propres à la pratique de la danse contemporaine						
00ZT	Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse contemporaine						

Utiliser des techniques complémentaires à la danse contemporaine

00ZX	Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles en danse
	contemporaine
0102	Improviser en danse contemporaine
0404	

O104 Coopérer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse contemporaine

Les compétences en italique sont communes aux deux voies de spécialisation du programme.



OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

Lľ	TTÉRATURE		CODE: 0001	
OBJECTIF			STANDARD	
Énoncé de la compétence				
Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.				
Éléments		Cri	tères de performance	
1.	Reconnaître le propos du texte.	1.1	Formulation juste des éléments importants du propos du texte.	
2.	Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques.	2.1	Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
		2.2	Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques.	
3.	Choisir les éléments d'analyse.	3.1	Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques.	
4.	Élaborer un plan de rédaction.	4.1	Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction.	
		4.2	Pertinence et cohérence du plan.	
		4.3	Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.	
5.	Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un	5.1	Utilisation appropriée des éléments d'analyse.	
	commentaire composé ou une explication de	5.2	Pertinence des exemples choisis.	
	texte.	5.3	Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.	
		5.4	Précision et richesse du vocabulaire.	
		5.4		

5.5 Respect des règles orthographiques,

production écrite.

5.6 Respect du registre de langue approprié.5.7 Respect des règles de présentation d'une

5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.

grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.

Discipline :FrançaisPondération :2-2-3Nombre d'unités : $2^{1/3}$

OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	2112 (2120
Znonce de la competence	
Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.	
Éléments	Critères de performance
1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte.	1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème.
2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique.	2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
3. Dégager les rapports entre le réel, le langage e l'imaginaire.	3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique.
4. Élaborer un plan de dissertation.	4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation.
	4.2 Pertinence et cohérence du plan.
	4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties introduction, développement et conclusion.
5. Rédiger et réviser une dissertation explicative	5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation.
	5.2 Développement approprié des idées.
	5.3 Pertinence des exemples choisis.
	5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.
	5.5 Précision et richesse du vocabulaire.
	5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
	5.7 Respect du registre de langue approprié.
	5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite.
	5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D	'APPRENTISSAGE
Discipline : Français	
Pondération: 3-1-3 Nombre d'unités: 2 1/3	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE D'ENSEIGNEMENT ET					
LITTÉRATURE			CODE: 0003		
OBJECTIF			STANDARD		
Énoncé de la compétence					
Apprécier des textes de la littérature québécoise.					
Éléments		Cri	tères de performance		
1.	Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise.	1.1	Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise.		
2.	Comparer des textes.	2.1	Choix pertinent des critères de comparaison.		
		2.2	Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires.		
3.	Déterminer un point de vue critique.	3.1	Pertinence du point de vue critique.		
4.	Élaborer un plan de rédaction.	4.1	Pertinence et cohérence du plan.		
		4.2	Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion.		
5.	Rédiger et réviser une dissertation critique.	5.1	Respect des limites du sujet de la dissertation.		
		5.2	Emploi d'arguments appropriés.		
		5.3	Justification du point de vue critique.		
		5.4	Pertinence des exemples choisis.		
		5.5	Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux.		
		5.6	Précision et richesse du vocabulaire.		
		5.7	Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.		
		5.8	Respect du registre de langue approprié.		
		5.9	Respect des règles de présentation d'une production écrite.		
		5.10	Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.		

Discipline : Français **Pondération :** 3-1-4 **Nombre d'unités :** 2 2/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PH	ILOSOPHIE CODE: 00B1		
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.			
Éléments	Critères de performance		
Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.		
	1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.		
	1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.		
2. Présenter la contribution de philosophes de la	2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.		
tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.		
	2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.		
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.		
	3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.		
	3.3 Respect des règles de l'argumentation.		
	3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.		
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			

Discipline : Philosophie **Pondération :** 3-1-3 **Nombre d'unités :** 2 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHI	LOSOPHIE CODE: 000E
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	
Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.	
Éléments	Critères de performance
 Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 	1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés.1.2 Usage approprié des concepts clés.
2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants.	2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions.
	2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent.
3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou	3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions.
de thèmes communs.	3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées.
	3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception.
	3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE
Discipline: Philosophie Pondération: 3-0-3 Nombre d'unités: 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉI	DUCATION PHYSIQUE CODE : 0064	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.		
Éléments	Critères de performance	
1. Établir la relation entre son mode de vie et sa	1.1 Utilisation appropriée de la documentation.	
santé.	1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé.	
2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé.	2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité.	
	2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques.	
3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de	3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique.	
l'activité physique de façon régulière.	3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique.	
	3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique.	
4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé.	4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.	
ACTIVITÉS D'	APPRENTISSAGE	
Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1		

Pondération : 1-1-1 **Nombre d'unités :** 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDU	JCATION PHYSIQUE CODE : 0065		
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.			
Élément	Critères de performance		
Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la	1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.		
pratique d'une activité physique.	1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.		
	1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.		
	1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.		
	1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.		
	1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.		
	1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.		
	1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.		
	1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.		
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			

Éducation physique 0-2-1

Discipline : Pondération : Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : ÉDU	JCATION PHYSIQUE	CODE: 0066	
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.			
Éléments	Critères de performance		
Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé.	1.1 Pratique d'une activité physiqu l'équilibre entre la recherche d facteurs favorisant la santé.		
2. Gérer un programme personnel d'activités physiques.	2.1 Mention de ses priorités selon s capacités et ses facteurs de mor pratique régulière de l'activité	tivation liés à la	
	2.2 Formulation correcte d'objectif dans son programme personnel		
	2.3 Choix pertinent de l'activité ou pratiquer dans son programme		
	2.4 Planification appropriée des co réalisation de l'activité ou des a pratiquer dans son programme	activités à	
	2.5 Choix pertinent des critères me des objectifs du programme.	esurant l'atteinte	
	2.6 Relevé périodique du temps in activités physiques accomplies programme.		
	2.7 Interprétation significative des des difficultés éprouvées lors d d'activités.		
	2.8 Adaptations périodiques et per objectifs ou des moyens utilisé		
A CTIMITÉS D'A DDDENTISS A CE			

Éducation physique

Discipline : Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU I) CODE : 0015				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence				
Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.				
Éléments	Critères de performance			
1. Dégager le sens d'un message oral simple.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant.			
2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots.			
3. S'exprimer oralement.	3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises.			
	3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction.			
	3.3 Échanges d'idées pertinents.			
	3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables.			
4. Rédiger un texte.	4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier.			
	4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous, simple past</i> et <i>past continuous, future</i> .			
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE				

Anglais, langue seconde 2-1-3

Discipline : Pondération : Nombre d'unités :

 Dégager le sens d'un message oral authentique. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. S'exprimer oralement. 	principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
Éléments 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 1. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2. 2	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
Éléments 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 1. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 2. 2. 2. 3. S'exprimer oralement. 3. 1. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3. 3.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
 Dégager le sens d'un message oral authentique. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. S'exprimer oralement. 3.1 	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
authentique. 1.2 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 2.1 2.2 3. S'exprimer oralement. 3.1	essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
 Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. S'exprimer oralement. 	du message. Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
3. S'exprimer oralement. 2.2 3.1	principales d'un texte d'environ 750 mots. Reconnaissance d'une suite logique des éléments. Communication intelligible, structurée et
3. S'exprimer oralement. 3.1	éléments. Communication intelligible, structurée et
3.0	cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général.
3.2	Promulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes.
3.3	Emploi généralement correct de verbes au passé.
3.4	Prononciation, intonation et débit convenables.
4. Rédiger un texte. 4.1	Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots.
4.2	Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous, simple past</i> et <i>past continuous, present perfect, future</i> .
ACTIVITÉS D'APPR	ENTISSAGE

Nombre d'unités : 2-1

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU III) CODE : 000			
OBJECTIF		STANDARD	
Énoncé de la compétence			
Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.			
Éléments		Cri	tères de performance
1.	Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire.	1.1	Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute.
2.			Identification du sens général.
	socioculturelle ou littéraire.	2.2	Distinction précise des principaux éléments du texte.
		2.3	Identification de la structure du texte.
		2.4	Identification de l'intention de l'auteur.
3.	Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire.	3.1	Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents.
		3.2	Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue.
		3.3	Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité.
		3.4	Prononciation, intonation et débit généralement corrects.
4.	Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire.	4.1	Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles.
		4.2	Application convenable du code grammatical et orthographique.
		4.3	Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte.
		4.4	Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			

Anglais, langue seconde

Discipline : Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : LANGUE SECONDE (NIVEAU IV) CODE : 0009			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence			
Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.			
Éléments	Critères de performance		
 Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle. 	 1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes. 1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés. 1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés. 1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité. 1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical. 2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots. 2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases. 2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé. 2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation. 2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique. 2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et 		
	d'un registre appropriés à l'analyse.		
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE			
Discipline: Anglais, langue seconde			

Anglais, langue seconde 2-1-3

Discipline : Pondération : Nombre d'unités : 2

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGUET LITTÉRATURE	
OBJECTIF	CODE : 000K STANDARD
Énoncé de la compétence	STANDARD
Enonce de la competence	
Produire différents types de discours oraux et écrits.	
Éléments	Critères de performance
Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre	1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication.
culturel ou d'un autre ordre.	1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication.
	1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication.
Déterminer un sujet et un objectif de communication.	2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication.
3. Rechercher l'information dans des discours	3.1 Choix approprié des sources d'information.
littéraires ou non littéraires.	3.2 Choix pertinent des éléments d'information.
4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication.	4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication.
	4.2 Choix judicieux des moyens d'expression.
5. Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés	5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes.
notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit.
	5.3 Précision et richesse du vocabulaire.
	5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation.
	5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit.
6. Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés	6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral.
notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral.
	6.3 Précision et richesse du vocabulaire.
	6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE
Discipline : Français	
Nombre d'heures-contact : 60	
Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : PHILOSOPHIE CODE : 000		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.		
Éléments	Critères de performance	
1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques.	 Définition des notions de base de l'éthique. Utilisation appropriée des notions. Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 	
2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques.	2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes.	
3. Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.	 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 	
4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique.	 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots. 	
ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE	
Discipline: Philosophie		

Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2

1.0	ORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANG	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
_	OBJECTIF	STANDARD
En	oncé de la compétence	
des	mmuniquer en anglais de façon simple en utilisant s formes d'expression d'usage courant liées à son amp d'études.	
Élé	éments	Critères de performance
1.	Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.
2.	Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études.	2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message.
3.	Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes.
	•	3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.3.3 Propos pertinents.
		3.4 Application satisfaisante du code grammatica
4.	Rédiger un court texte lié à son champ	4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots.
	d'études.	4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études.
		4.3 Application satisfaisante du code grammatica
		et orthographique.
		4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
	ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE
	scipline: Anglais, langue seconde	
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2	
NO	mbre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGU	JE SECONDE (NIVEAU II) CODE : 000M
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	
Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.	
Éléments	Critères de performance
Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. Reconnaissance d'une suite logique des
2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise.
3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études.
4. Rédiger un texte lié à son champ d'études.	 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE
Discipline: Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact: 45 Nombre d'unités: 2	

FC	RMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGU	UE SECONDE (NIVEAU III) CODE : 000N
	OBJECTIF	STANDARD
Én	oncé de la compétence	
des	mmuniquer avec aisance en anglais en utilisant formes d'expression d'usage courant liées à son amp d'études.	
Élé	ements	Critères de performance
1.	Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études.	1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message.1.2 Utilisation pertinente de l'information pour
		accomplir une tâche précise.
2.	Dégager les éléments pertinents d'un texte	2.1 Identification du sens général.
	authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise.	2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise.
		2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise.
3.	Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
		3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
		3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études.
4.	Produire des communications écrites liées à son champ d'études.	4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert.
	•	4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études.
		4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique.
		4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
	ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE
	cipline: Anglais, langue seconde	
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2	

FO	RMATION GÉNÉRALE PROPRE : LANGU	JE S	ECONDE (NIVEAU IV) CODE : 000P
	OBJECTIF		STANDARD
Én	oncé de la compétence		
	mmuniquer de façon nuancée en anglais dans érentes formes de discours.		
Élé	ments	Cri	tères de performance
1.	Communiquer un message oral lié à son champ d'études.	1.1	Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.
		1.2	Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.
		1.3	Emploi judicieux du vocabulaire.
		1.4	Utilisation correcte du code grammatical.
		1.5	Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.
2.	Analyser des textes complexes.	2.1	Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.
		2.2	Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.
		2.3	Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.
3.	Rédiger un texte lié à son champ d'études.	3.1	Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.
		3.2	Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
		3.3	Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.
4.	S'exprimer en anglais à partir de sources en	4.1	Respect du sens.
	français.	4.2	Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.
		4.3	Emploi d'une terminologie équivalente.
	ACTIVITÉS D'A	PPRE	ENTISSAGE
Nor	cipline: Anglais, langue seconde nbre d'heures-contact: 45 nbre d'unités: 2		

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTA	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Situer l'apport particulier des sciences humaines au regard des enjeux contemporains.	Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur l'apport des sciences humaines au regard d'enjeux contemporains. À partir de documents et de données provenant du domaine des sciences humaines.
Éléments	Critères de performance
 Reconnaître les objets d'étude d'une ou de plusieurs sciences humaines et leurs principales approches. Identifier quelques-unes des questions qui se posent actuellement aux sciences humaines. Démontrer la contribution d'une ou de plusieurs sciences humaines dans la compréhension d'enjeux contemporains. 	 Formulation des objets d'étude particuliers à une ou à plusieurs sciences humaines. Description des principales approches utilisées en sciences humaines. Association des questions avec des champs pertinents de recherche en sciences humaines. Présentation d'enjeux contemporains en mettant en évidence l'interprétation des sciences humaines. Illustration de l'interaction entre quelques changements sociaux et la contribution des
A CITIN HITTER DA	sciences humaines.
ACTIVITES D'A	PPRENTISSAGE
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTA	IRE : SCIENCES HUMAINES CODE : 000W	
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Analyser l'un des grands problèmes de notre temps selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines.	Individuellement. À l'occasion d'un exposé écrit d'environ 750 mots portant sur un sujet relatif à l'être humain. À partir de données documentaires provenant d'une ou de plusieurs disciplines des sciences humaines.	
Éléments	Critères de performance	
 Poser une problématique selon une ou plusieurs approches propres aux sciences humaines. Traiter d'une question selon une ou des approches propres aux sciences humaines. Établir des conclusions. 	 1.1 Présentation de l'historique de la problématique. 1.2 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.3 Description sommaire des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles de la problématique. 2.1 Formulation claire d'une question. 2.2 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.3 Description sommaire des méthodes historique, expérimentale et par enquête. 3.1 Utilisation appropriée de la méthode choisie. 3.2 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.3 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 	
	3.4 Élargissement de la question analysée.	
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE	
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2		

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTA TECHNOLOGIQUE	IRE: CULTURE SCIENTIFIQUE ET CODE: 000X
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Expliquer la nature générale et quelques-uns des enjeux actuels de la science et de la technologie.	Individuellement. À partir d'un commentaire écrit qui présente une découverte scientifique ou une percée technologique. À l'occasion d'une production écrite d'environ 750 mots.
Éléments	Critères de performance
Caractériser le mode de pensée et la démarche scientifiques types.	 1.1 Explication sommaire des caractéristiques essentielles du mode de pensée scientifique, dont la quantification et la démonstration. 1.2 Énumération ordonnée et description sommaire des caractéristiques essentielles des principales étapes de la démarche scientifique type.
2. Montrer la complémentarité de la science et de la technologie.	2.1 Définition des termes et description des principales interrelations entre science, technique et technologie: liens logiques et temporels, et apports mutuels.
3. Expliquer le contexte et les étapes de quelques découvertes scientifiques et technologiques.	3.1 Mise en relation pertinente et cohérente des contextes déterminants de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
	3.2 Énumération des principales étapes de découvertes scientifiques et technologiques.
4. Déduire différentes conséquences et questions qui découlent de certains développements scientifiques et technologiques récents.	4.1 Description sommaire des conséquences importantes (de différentes natures) et des défis majeurs actuels qui découlent de quelques découvertes scientifiques et technologiques.
	4.2 Formulation de questions pertinentes et caractère plausible des éléments de réponse aux questions formulées.
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2	

	OBJECTIF	STANDARD
En	oncé de la compétence	Contexte de réalisation
	soudre un problème simple par l'application la démarche scientifique de base.	Individuellement ou en équipe. À partir d'un problème non complexe d'ordre scientifique et technologique qui peut être résolu pa l'application de la démarche scientifique type. En utilisant des instruments scientifiques disponibles d'usage courant. À l'aide de documents de référence (écrits ou autres).
Élé	éments	Critères de performance
 2. 3. 	Décrire les principales étapes de la démarche scientifique type. Formuler une hypothèse visant à solutionner un problème simple de nature scientifique et technologique. Vérifier une hypothèse en appliquant les principes élémentaires de la démarche expérimentale de base.	 Énumération ordonnée et description sommair des caractéristiques des étapes de la démarche scientifique type. Description claire et précise du problème. Respect des caractéristiques de formulation d'une hypothèse (caractère observable et mesurable des données, plausibilité, etc.). Pertinence, fiabilité et validité de la procédure expérimentale mise au point. Respect de la procédure expérimentale établie. Choix judicieux et utilisation adéquate des instruments. Présentation claire et adéquate des résultats. Validité des relations établies entre
		l'hypothèse, la vérification et la conclusion.
	ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2	

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : LANGUE MODERNE CODE :000Z					
OBJECTIF STANDARD					
Énoncé de la compétence Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte ¹ .	Contexte de réalisation Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin: - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de				
	 huit phrases. Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin: à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum d six phrases. À partir de mises en situation sur des thèmes connus. À l'aide d'outils de référence. 				
Éléments	Critères de performance				
	L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.				
Saisir le sens d'un message oral.	 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. Association logique entre les éléments du message. 				
2. Saisir le sens d'un message lu.	 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 				
3. Exprimer oralement un message simple.	 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue. 				
4. Écrire un texte sur un sujet donné.	 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 				
On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.	4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.				
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE				
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2					

OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.		À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques; À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. À partir: - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence.		
Élém	nents	Critères de performance		
		L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.		
1. \$	Saisir le sens d'un message entendu.	 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. Association logique entre les éléments du message. 		
2. \$	Saisir le sens d'un message lu.	 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 		
	Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne.	 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue. 		
	Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne.	 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin. 		
	ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE		

OBJECTIF			STANDARD			
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation				
Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne. Éléments		Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite. Critères de performance				
	I s	L'acquisition d'une langue moderne nécessite le sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.				
1. Dégager le sens d'un message courant.	oral en langage	1.1	Explication juste du sens gén essentielles du message.	éral et des idées		
	1	1.2	Distinction claire des élément la langue.	ts structuraux de		
Dégager le sens d'un texte de c moyenne.	complexité 2	2.1	Explication juste du sens gén essentielles du texte.	éral et des idées		
	2	2.2	Distinction claire des élémen la langue.			
3. Échanger verbalement sur un s	ujet. 3	3.1	Utilisation appropriée des élé de la langue en fonction du m exprimer.			
	3	3.2	Utilisation appropriée du voc	abulaire courant.		
			Prononciation et intonation ju			
	3	3.4	Débit moyen dans un dialogu courant.	e en langage		
		3.5	Cohérence du message exprir			
		3.6	Réponses pertinentes à des qu			
4. Rédiger un texte de complexi	té moyenne. 4	1.1	Utilisation appropriée des élé de la langue en fonction du te			
	4	1.2	Justesse du vocabulaire.			
	-	1.3				
	4	1.4	Respect des règles de présent rédaction propres au texte.	ation et de		
	ACTIVITÉS D'APF	PRE	ENTISSAGE			

OBJECTIF		STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
Reconnaître le rôle des mathématiques ou de l'informatique dans la société contemporaine.		Individuellement. À l'occasion de la rédaction d'un texte d'environ 750 mots. À partir de plusieurs exemples concrets choisis par la personne qui doit démontrer sa compétence.		
Élé	éments	Cri	tères de performance	
1.	Démontrer l'acquisition de connaissances générales de base sur les mathématiques ou sur l'informatique.	1.2	Distinction de notions et de concepts de base. Identification des principales branches des mathématiques ou de l'informatique. Utilisation adéquate de la terminologie.	
2.	Décrire l'évolution des mathématiques ou de l'informatique.	2.1	Résumé descriptif de quelques grandes étapes.	
3.	Reconnaître la contribution des mathématiques ou de l'informatique dans le développement des autres domaines du savoir.	3.1	Démonstration de l'existence de contributions importantes, à l'aide d'exemples.	
4.	Illustrer la diversité des applications des mathématiques ou de l'informatique.	4.1	Présentation d'un éventail d'usages dans diverses sphères de l'activité humaine, à l'aide d'exemples concrets.	
5.	Évaluer l'influence des mathématiques ou de l'informatique sur les individus et sur les organisations.	5.2	Identification de quelques grandes influences. Explication de la façon dont les mathématiques ou l'informatique ont modifié certaines réalités humaines et organisationnelles.	
		5.3	Reconnaissance d'avantages et d'inconvénient à ces influences.	
	ACTIVITÉS D'A	PPRE	ENTISSAGE	
	mbre d'heures-contact : 45 mbre d'unités : 2			

	OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence		Contexte de réalisation		
Se servir d'une variété de notions, de procédés et d'outils mathématiques ou informatiques à des fins d'usage courant.		Individuellement. À l'occasion de l'exécution d'une tâche ou de la résolution d'un problème. À partir des besoins de la vie courante. À l'aide d'outils familiers et de documents de référence.		
Él	éments	Critères de performance		
1.	Démontrer l'acquisition de connaissances utilitaires de base en mathématiques ou en informatique.	 1.1 Brève définition des notions. 1.2 Exécution correcte des opérations de base. 1.3 Utilisation adéquate de la terminologie. 		
2.	Choisir des outils et des procédés mathématiques ou informatiques en fonction de besoins précis.	 2.1 Énumération de multiples possibilités offertes par les outils et les procédés mathématiques or informatiques. 2.2 Analyse de situations concrètes et reconnaissance de la pertinence du recours aux outils ou aux procédés mathématiques ou informatiques. 		
		2.3 Choix approprié en fonction des besoins.		
3.	Utiliser des outils et des procédés mathématiques ou informatiques pour exécuter des tâches et résoudre des problèmes.	 3.1 Démarche planifiée et méthodique. 3.2 Utilisation correcte des outils et des procédés. 3.3 Résultats satisfaisants par rapport au contexte. 3.4 Utilisation adéquate de la terminologie propre à un outil ou à un procédé. 		
4.	Interpréter des données quantitatives ou des résultats obtenus à l'aide de procédés ou d'outils mathématiques ou informatiques.	4.1 Interprétation juste en tenant compte du contexte.4.2 Formulation claire et précise de l'interprétation.		
	ACTIVITÉS D'A	APPRENTISSAGE		
	ombre d'heures-contact : 45 ombre d'unités : 2			

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTA	IRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0013		
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Apprécier diverses formes d'art issues de pratiques d'ordre esthétique.	Individuellement. À partir d'une production artistique désignée. À l'occasion d'un commentaire écrit d'environ 750 mots.		
Éléments	Critères de performance		
1. Percevoir la dynamique de l'imaginaire en art.	1.1 Explication précise d'un procédé de création lié à la construction d'un univers imaginaire.		
2. Caractériser des courants artistiques.	2.1 Énumération descriptive des principales caractéristiques de trois courants artistiques de différentes époques, incluant un courant actuel.		
3. Commenter un produit artistique.	3.1 Organisation cohérente des observations, incluant l'identification de quatre éléments fondamentaux de forme et de structure du langage utilisé ainsi qu'une proposition justifiée de signification.		
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE		
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2			

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE : ART ET ESTHÉTIQUE CODE : 0014				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Réaliser une production artistique.	Individuellement. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation. À partir des éléments de base du langage et des techniques propres au médium utilisé.			
Éléments	Critères de performance			
Reconnaître les principaux modes d'expression d'un médium artistique.	1.1 Identification des particularités: originalité, qualités essentielles, moyens de communication, styles, genres.			
2. Utiliser le médium.	2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage.			
	2.2 Application adéquate des techniques artistiques.			
	2.3 Respect des exigences du mode de production.			
ACTIVITÉS D'A	PPRENTISSAGE			
Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2				

OBJECTIFS ET STANDARDS – FORMATION SPÉCIFIQUE

	OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence		Con	texte de réalisation
Aı	nalyser la profession.	 À partir de visites dans différents milieux de la danse et de rencontres avec des spécialistes. À l'aide d'une information récente sur l'exercice de la profession ainsi que sur les organismes et les établissements du secteur de la danse. 	
Él	éments de la compétence	Crit	ères de performance
1	Caractériser la profession et les	1.1	Recherche d'information pertinente.
	conditions de son exercice.	1.2	Examen complet des caractéristiques générales et des conditions d'exercice de la profession.
		1.3	Reconnaissance juste des possibilités de pratique professionnelle.
2	Examiner les exigences d'exercice de la profession.	2.1	Reconnaissance juste des exigences d'exercice de la profession.
		2.2	Détermination de l'importance relative des exigences.
		2.3	Établissement de liens entre les différentes exigences.
3	Reconnaître la nature et la complémentarité des métiers de la scène en danse.	3.1	Détermination des fonctions, rôles et responsabilités associés à chacun des métiers de la scène en danse, en tenant compte de la nature et de la taille des compagnies.
		3.2	Caractérisation des relations de travail et des relations interpersonnelles qui s'établissent généralement entre les gens des métiers de la scène au cours d'une production chorégraphique.
		3.3	Reconnaissance de la spécificité de son rôle au sein d'une équipe de production scénique.

CODE: 00ZH				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Assumer le développement de sa sensibilité artistique.	 À partir de la définition de ses besoins en tant qu'artiste interprète. À partir de recherches personnelles. Avec l'aide de personnes ressources 			
Éléments de la compétence	Critères de performance			
1 Mettre en place les conditions favorables au développement de sa sensibilité artistique.	 Mise en place adéquate de conditions permettant de se laisser remuer profondément, de se laisser toucher sur les plans émotif et esthétique. Recherche assidue et utilisation pertinente d'occasions d'investir et d'acquérir sa sensibilité artistique et sa créativité. Établissement de liens entre le développement de sa sensibilité artistique et l'approfondissement de ses connaissances culturelles, historiques et artistiques. 			
2 Approfondir sa sensibilité au mouvement dansé.	 2.1 Exploration soutenue de liens nouveaux entre un mouvement dansé et les caractéristiques des différents stimuli qui en sont la source. 2.2 Repérage régulier de caractéristiques et de nuances au cours d'observations de mouvements dansés. 2.3 Recherche régulière de sentis kinesthésiques clairs au cours de mouvements variés. 			

CODE: 00ZH					
3 Enrichir son expressivité.	3.1	Recherche assidue de caractéristiques et de nuances de différents stimuli et exploitation de celles-ci dans le mouvement dansé.			
	3.2	Recherche de traits distinctifs de différentes émotions et exploitation de ceux-ci dans le mouvement dansé.			
	3.3	Exploration de la traduction en mouvements de divers sentiments, émotions et idées selon des modes de représentation variés.			
	3.4	Exploration occasionnelle des possibilités expressives de la voix.			
	3.5	Exploration régulière des possibilités expressives de son corps.			
4 Accroître son authenticité.	4.1	Prise régulière de risques calculés et réalisation régulière de défis appropriés à son travail d'interprète.			
	4.2	Exploration régulière de ses ressources intérieures et investissement judicieux de celles-ci dans son travail d'interprète.			
	4.3	Investissement de soi constant dans le mouvement dansé.			
	4.4	Perfectionnement de techniques de concentration et de présence et utilisation de celles-ci dans son travail d'interprète.			
5 Explorer son imaginaire.	5.1	Engagement répété dans l'univers poétique de la danse.			
	5.2	Création de mondes imaginaires variés.			

CODE: 00ZJ				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Maintenir une condition physique conforme aux exigences de la profession.	 À la suite d'une autoévaluation supervisée de ses forces et d'un relevé des points à améliorer relativement à la vigueur musculaire, à la souplesse et à la forme cardiovasculaire. À partir de consultations de spécialistes du conditionnement physique et de spécialistes de différentes techniques alternatives. À l'occasion de séances d'entraînement guidées et individuelles. 			
Éléments de la compétence	Critères de performance			
1 Analyser ses besoins en matière de conditionnement physique.	 Examen des différentes possibilités en matière de conditionnement physique. Choix des méthodes de conditionnement physique appropriées à ses besoins. Structuration cohérente des différentes composantes de son programme personnalisé de conditionnement physique. 			
2 S'entraîner.	2.1 Préparation adéquate du corps par un échauffement corporel précédant l'entraînement.			
	2.2 Application des modalités d'entraînement permettant le maintien des qualités musculaires et organiques.			
	2.3 Maintien de ses capacités physiques et d'une esthétique physique appropriée au milieu professionnel.			
	2.4 Application des modalités d'entraînement permettant le maintien des qualités perceptivo-motrices.			
	2.5 Application de modalités d'entraînement permettant le développement de qualités physiques particulières.			
3 Utiliser des méthodes d'entraînement alternatives et complémentaires à la	3.1 Repérage des techniques alternatives appropriées à ses besoins.			
danse.	3.2 Usage régulier et judicieux des méthodes et techniques retenues.			

CODE: 00ZK	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Maintenir une hygiène de vie adaptée aux exigences de la profession.	 À l'occasion de chacune des situations particulières à la carrière d'interprète. En tenant compte de son état de santé et de ses besoins particuliers. Avec l'aide de spécialistes et de professionnelles et professionnels dans les secteurs en cours. À l'aide de toute documentation pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Adopter un régime alimentaire adapté aux exigences de la profession.	 Reconnaissance correcte de ses besoins nutritionnels, énergétiques et hydriques en fonction des situations d'entraînement, de performance, de repos et de récupération. Choix judicieux et application adéquate de régimes alimentaires adaptés aux différentes situations professionnelles. Reconnaissance correcte des principaux symptômes liés à une alimentation dysfonctionnelle. Établissement de liens entre une alimentation dysfonctionnelle et son incidence sur la qualité de la performance et de la santé à court et à long terme.

CODE: 00ZK Appliquer des stratégies de gestion de 2.1 Repérage juste des sources de stress liées aux différentes situations professionnelles stress. et reconnaissance des principales réactions physiques, psychiques et comportementales qui leur sont associées. 2.2 Établissement de liens entre les stratégies préventives et correctives de gestion de stress et les différentes situations professionnelles. 2.3 Choix judicieux et application adéquate de méthodes de relaxation, de techniques de méditation et de techniques de visualisation adaptées aux différentes situations professionnelles. 2.4 Choix judicieux et application convenable de méthodes de gestion des émotions. 2.5 Application adéquate de stratégies de gestion du temps. Adopter et conserver de saines 3.1 Établissement d'un équilibre entre les habitudes de vie. périodes de travail et les périodes de repos. 3.2 Établissement de liens entre la consommation immodérée d'alcool, de tabac et de substances toxiques et leurs incidences sur la qualité de la performance et de la santé à terme et à long terme. 3.3 Reconnaissance juste de ses besoins de sommeil et de repos et prise en considération de ces besoins dans la planification de ses journées de travail. Analyse de ses habitudes de vie et mise en place de stratégies d'amélioration réalistes.

CODE: 00ZL			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Gérer des situations associées à des problèmes et à des traumatismes physiques pouvant relever de la pratique de la danse.	 À partir de la connaissance de sa morphologie spécifique, de ses limites et de ses capacités anatomo-physiologiques. À l'occasion des différentes situations de travail. À l'aide de conseils de professionnels de la santé et d'ouvrages de références. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Prévenir les problèmes et les traumatismes physiques pouvant être liés à la pratique de la danse professionnelle.	 Respect de sa morphologie spécifique et de ses limites anatomo-physiologiques lors de toute situation de travail corporel. Information des personnes intéressées quant à ses particularités morphologiques et à ses limites anatomo-physiologiques susceptibles d'entraîner des problèmes de santé. Application adéquate des principes d'entraînement physique et de travail corporel aux différentes situations du travail d'interprète. Pratique adéquate d'un échauffement adapté aux différentes situations du travail d'interprète. Application efficace des mesures de sécurité de base. Repérage et signalisation, aux autorités compétentes, de toute situation à risque reliée au travail et aux lieux. 		

CODE: 00ZL

- 2 Gérer des situations pouvant provoquer des blessures d'usure.
- 2.1 Reconnaissance juste des principaux signes avant-coureurs d'une blessure et détermination des modifications adéquates à apporter à l'activité physique en cours.
- 2.2 Reconnaissance juste des conditions qui entraînent le surmenage, le surentraînement et les blessures d'usure et détermination des principales modifications à y apporter.
- 2.3 Établissement des liens entre le surmenage, le surentraînement et la qualité de la performance.
- 2.4 Établissement de liens entre l'absence de traitement de blessures d'usure et l'apparition d'une incapacité fonctionnelle.
- 3 Appliquer les mesures nécessaires à la résolution de ses problèmes et à la guérison des traumatismes physiques liés à la pratique de la danse professionnelle.
- 3.1 Reconnaissance juste des principaux traumatismes externes mineurs ainsi que des principales crampes musculaires et application adéquate des soins de base pertinents.
- 3.2 Discrimination juste entre les situations qui exigent ou bien une application simple de premiers soins ou bien l'intervention d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé.
- 3.3 Application adéquate de premiers soins et de soins relatifs à des blessures du premier degré.
- 3.4 Reconnaissance et description précise des symptômes associés à des problèmes et à des traumatismes physiques vécus.
- 3.5 Choix pertinent des professionnelles et des professionnels de la santé à consulter en fonction des problèmes vécus.

C	CODE: 00ZL					
4	Assurer le respect de ses droits comme artiste au regard de la santé et de la sécurité au travail.	4.1 4.2 4.3	Reconnaissance juste des situations où une lésion professionnelle est susceptible de se produire. Reconnaissance de l'importance de développer une discipline personnelle en matière de respect de ses droits. Application juste de la procédure à suivre pour bénéficier, à la suite d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle, des différents services dispensés et indemnités versées par la CSST.			

CODE: 00ZM				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Établir des communications interpersonnelles et professionnelles.	 À l'occasion de chacune des situations particulières à la carrière d'interprète. En interaction avec autrui. 			
Éléments de la compétence	Critères de performance			
1 Exprimer verbalement des opinions, des idées et des éléments de son vécu.	 Organisation cohérente de son discours. Justesse des termes utilisés. Production de résumés clairs de sa pensée. Justification succincte de ses opinions. Expression personnalisée de ses expériences et de ses perceptions. 			
2 Écouter et recevoir l'exposé verbal d'autrui.	 2.1 Établissement d'une écoute active. 2.2 Ouverture à ce que l'autre ressent sans porter de jugement. 2.3 Reformulation approximative de ce qui a été dit. 			
3 Établir et maintenir des échanges avec autrui.	 3.1 Apport pertinent d'idées et d'information en relation avec le propos de l'échange. 3.2 Évaluation juste de la pertinence et de la qualité essentielle de son intervention et de ses propos. 3.3 Respect du propos de l'échange. 3.4 Critique centrée sur les idées et les opinions émises et non sur les personnes. 			
4 Utiliser les terminologies propres aux différents domaines reliés à la profession.	 4.1 Utilisation pertinente des termes propres aux différents genres de danse pratiqués et à leur esthétique spécifique. 4.2 Utilisation convenable des principaux termes musicaux en rapport avec la danse. 4.3 Utilisation convenable des principaux termes des sciences de la santé en rapport avec la danse. 4.4 Utilisation convenable des principaux termes de la production scénique. 			

C	CODE: 00ZM				
5	Utiliser des habiletés en matière de	5.1	Participation active aux tâches communes.		
	travail d'équipe.	5.2	Respect constant de l'autre et de ses particularités.		
		5.3	Démonstration sensible et pertinente d'entraide.		
		5.4	Coopération dans la réalisation du travail d'équipe.		

CODE: 00ZN			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse classique	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition et de représentation publique. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Maîtriser le placement.	 1.1 Positionnement de chaque segment du corps en relation d'efficacité avec les segments adjacents dans des mouvements complexes. 1.2 Autorégulation constante de l'alignement postural avec aisance et sans tension musculaire. 		
	museurare.		
2 Maîtriser l'équilibre.	 2.1 Maintien prolongé et avec aisance d'une position centrée ou décentrée, en situation d'équilibre statique précaire à partir d'appuis variés. 2.2 Contrôle aisé de l'équilibre et du déséquilibre en situation comportant des difficultés techniques. 		
3 Maîtriser la coordination.	 3.1 Mise en évidence d'un haut niveau de coordination globale dans tous les mouvements dansés. 3.2 Différenciation fine et indépendance des segments corporels. 3.3 Mise en évidence du haut niveau de coordination segmentaire exigé dans des mouvements complexes. 3.4 Mise en évidence d'un haut niveau de coordination du regard avec les mouvements. 		

C	CODE: 00ZN			
4	Maîtriser les éléments techniques fondamentaux de la danse classique.	4.1 4.2 4.3	Contrôle aisé de l'en dehors. Maîtrise du travail du bas de la jambe et du pied. Maîtrise de la technique de pointes pour femme ou maîtrise de «la grande technique en l'air» pour homme.	
5	Maîtriser la précision.	5.15.25.3	Identification des détails du mouvement à reproduire. Réalisation avec clarté et netteté de mouvements à degrés de complexité variés. Démonstration d'assurance dans l'exécution des mouvements.	
6	Doser l'effort.	6.1 6.2 6.3 6.4	Organisation juste de la répartition et de l'utilisation des énergies. Application de la bonne synergie musculaire. Utilisation de la respiration dans l'équilibration des énergies. Adaptation de la respiration en relation avec le niveau de difficulté des mouvements.	

CODE: 00ZP			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Faire preuve d'une maîtrise corporelle nécessaire à la pratique de la danse contemporaine.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur ou encore, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition et de représentation publique. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Maîtriser l'alignement du corps et de ses segments dans sa globalité.	 1.1 Organisation de chaque segment du corps en relation d'efficacité avec les segments adjacents dans des mouvements exploitant le centrage et le décentrage. 1.2 Aisance et constance dans l'autorégulation de l'alignement postural global. 		
2 Maîtriser l'équilibre et l'action gravitaire.	 2.1 Maintien prolongé et avec aisance d'une position centrée et décentrée, en situation d'équilibre statique précaire à partir d'appuis sur différentes parties du corps. 2.2 Contrôle aisé de l'équilibre en situation de mouvements de difficulté élevée. 2.3 Exploitation du tombé, du récupéré et de l'abandon en intégrant la respiration. 2.4 Contrôle et exploitation simultanés du centre de gravité, de la tonicité et du poids. 		

CODE: 00ZP			
3 Maîtriser la coordination.	3.1	Mise en évidence d'un haut niveau de coordination globale dans tous les mouvements dansés.	
	3.2	Différenciation fine et indépendance des segments corporels.	
	3.3	Exploitation de la liberté de mouvements spécifiques à chaque articulation en maintenant la stabilité des parties adjacentes.	
	3.4	Mise en évidence du haut niveau de coordination segmentaire exigé dans des mouvements complexes.	
	3.5	Mise en évidence d'un haut niveau de coordination du regard avec les mouvements.	
4 Maîtriser la mobilité du tronc.	4.1	Mise en évidence d'un haut niveau de mobilisation de la colonne vertébrale et du bassin en isolation et en association.	
	4.2	Différenciation fine et indépendance de la tête, de la cage thoracique et du bassin.	
	4.3	Exploitation de la liberté de mouvements spécifiques à la colonne vertébrale.	
	4.4	Réalisation avec aisance de mouvements complexes du tronc.	
5 Maîtriser la précision.	5.1	Identification des détails du mouvement à reproduire.	
	5.2	Démonstration de clarté et de netteté dans la réalisation de mouvements de complexité variée.	
	5.3	Démonstration d'assurance dans les mouvements dansés.	
6 Doser l'effort.	6.1	Répartition juste de l'énergie déployée.	
	6.2	Adaptation et intégration de la respiration en fonction du niveau de difficulté des mouvements.	
	6.3	Application de la bonne synergie musculaire.	

CODE: 00ZQ			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Utiliser un vocabulaire de mouvements propres à la pratique de la danse classique.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition et de représentation publique. En situation de travail sur pointes, sur demipointes et à plat pour les interprètes féminines. À l'aide d'un support musical ou d'indications rythmiques. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Utiliser une gamme de pas.	 1.1 Utilisation avec aisance d'une variété de pas exploitant différents appuis corporels. 1.2 Reproduction de pas dans différentes directions. 		
2 Utiliser une gamme de sauts.	2.1 Utilisation avec aisance d'une variété de sauts faisant appel à des appuis et à des rythmes variés.2.2 Reproduction de sauts de hauteurs variées.		
3 Utiliser une gamme de rotations.	 3.1 Utilisation avec aisance d'une variété de sauts faisant appel à des appuis et à des rythmes variés. 3.2 Exécution de rotations dans toutes les positions classiques. 3.3 Exécution de rotations selon différents axes. 3.4 Utilisation de techniques de rotation particulières selon le sexe. 		
4 Utiliser une gamme de batteries.	 4.1 Utilisation aisée d'une variété de batteries. 4.2 Clarté et rapidité dans l'exécution des batteries. 4.3 Rendu fidèle des dynamismes et des rythmes des batteries. 		

C	CODE: 00ZQ			
5	Utiliser une gamme de mouvements combinés.	5.1	Utilisation aisée de mouvements des différentes gammes en combinaison simultanée entre elles.	
		5.2	Utilisation aisée de mouvements de différentes gammes en combinaison avec des ports de bras variés.	

CODE: 00ZR			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Utiliser un éventail de mouvements propres à la pratique de la danse contemporaine.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de répétition et de représentation publique. Pour l'utilisation de mouvements tels que la contraction, la courbe, la spirale et la suspension provenant, notamment, de différentes écoles de danse moderne et contemporaine. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Utiliser une gamme de pas.	 1.1 Utilisation avec aisance d'une variété de pas exploitant des appuis sur différentes parties du corps et différentes orientations des parties du corps. 1.2 Reproduction de pas dans différentes directions. 		
2 Utiliser une gamme de sauts.	 2.1 Utilisation avec aisance d'une variété de sauts faisant appel à différents appuis, différentes orientations et des rythmes variés. 2.2 Reproduction de sauts de hauteurs variées. 		
3 Utiliser une gamme d'actions permettant de s'abaisser et de s'élever.	 3.1 Utilisation avec aisance d'une variété d'actions permettant de s'abaisser et de s'élever en exploitant différents appuis corporels et différentes orientations. 3.2 Utilisation d'une variété d'actions permettant de s'abaisser et de s'élever en exploitant le décentrage. 3.3 Reproduction d'une variété de chutes. 		

CODE: 00ZR			
4	Utiliser une gamme de tours.	4.1	Utilisation avec aisance d'une variété de tours exploitant différents appuis et différentes orientations.
		4.2	Reproduction de tours comprenant plusieurs révolutions.
		4.3	Reproduction de tours selon différents axes.
5	Utiliser une gamme de mouvements combinés.	5.1	Reproduction aisée de mouvements des différentes gammes en combinaison simultanée entre elles.
		5.2	Utilisation aisée de mouvements des différentes gammes en combinaison simultanée avec des mouvements recherchés du tronc.
		5.3	Utilisation aisée de mouvements des différentes gammes en combinaison simultanée avec des mouvements
		5.4	complexes des segments corporels. Exploitation des différentes qualités liées aux mouvements de la danse contemporaine telles que la respiration, le poids et les textures.

C	CODE: 00ZS			
OBJECTIF		STANDARD		
Éı	noncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse classique.		 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition et de représentation publique. 		
Él	éments de la compétence	Critères de performance		
1	Réaliser des enchaînements de mouvements provenant de différentes écoles.	 Détermination juste des mouvements de l'enchaînement à reproduire. Rendu fidèle des mouvements et des liaisons de l'enchaînement. Rendu fidèle du style de l'école de danse auquel l'enchaînement de mouvements appartient. Aisance à réaliser des enchaînements intégrant une variété de mouvements complexes. 		
2	Réaliser des enchaînements exploitant des dynamismes variés.	 2.1 Détermination juste des dynamismes que comporte le phrasé de l'enchaînement à reproduire. 2.2 Aisance à réaliser des enchaînements comprenant des changements de dynamisme. 2.3 Rendu fidèle des dynamismes de l'enchaînement. 		
3	Réaliser des enchaînements exploitant l'espace.	 3.1 Détermination juste des éléments spatiaux de l'enchaînement à reproduire. 3.2 Aisance à réaliser des enchaînements comprenant des changements de direction et d'inclinaison du corps. 3.3 Rendu fidèle des changements de direction et d'utilisation de l'espace. 		

Réaliser des enchaînements	4.1	Détermination d'une intention qui
témoignant d'un souci de finition.		motivera l'enchaînement à reproduire.
	4.2	Aisance à exprimer une intentionnalité
		dans la réalisation de l'enchaînement.
	4.3	Démonstration d'un travail de
		parachèvement de l'enchaînement.

CODE: 00ZT			
OBJECTIF		STANDARD	
Éı	oncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Réaliser des enchaînements propres à la pratique de la danse contemporaine.		 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition, de représentation publique et de recherche personnelle. 	
Él	éments de la compétence	Critères de performance	
1	Réaliser des enchaînements exploitant des mouvements de gammes et d'écoles variés.	 Détermination juste des mouvements de l'enchaînement à reproduire. Détermination juste de l'apport stylistique des différentes écoles dans son développement technique et artistique. Rendu fidèle des mouvements et des liaisons dans l'enchaînement. 	
2	Réaliser des enchaînements exploitant des dynamismes et des phrasés variés.	 2.1 Détermination juste de la musicalité et des dynamismes du phrasé de l'enchaînement à reproduire. 2.2 Aisance à réaliser l'enchaînement comprenant des changements de dynamisme. 2.3 Rendu fidèle de la musicalité, des dynamismes et des rythmes contenus dans l'enchaînement 	
3	Réaliser des enchaînements exploitant les éléments spatiaux.	 3.1 Détermination juste des éléments spatiaux de l'enchaînement à reproduire. 3.2 Aisance à réaliser l'enchaînement comprenant des changements de direction, d'orientation et de niveau. 3.3 Rendu fidèle des changements de direction, d'orientation et de niveau contenus dans l'enchaînement. 	
4	Réaliser des enchaînements exploitant l'intentionnalité.	 4.1 Détermination d'intentions qui motiveront l'enchaînement à reproduire. 4.2 Exploitation de l'intention dans la reproduction de l'enchaînement. 	

C	ODE: 00ZT		
5		5.1 5.2 5.3	Détermination des éléments qui déterminent la complexité de l'enchaînement à reproduire. Aisance à réaliser l'enchaînement comprenant une variété de mouvements et des changements dans les éléments spatiaux, dynamiques et musicaux. Intégration juste des différentes qualités reliées à l'enchaînement.

CODE: 00ZU			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Utiliser des techniques complémentaires à la danse classique.	 À partir des directives d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant ou encore d'une ou d'un partenaire. À l'occasion de classes d'entraînement, de la création d'une œuvre, de répétitions et de représentations publiques. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
 Utiliser des techniques corporelles propres à d'autres genres de danse. Utiliser une variété de techniques d'expression complémentaires. 	 Reproduction fidèle de mouvements et de la gestuelle propres à d'autres genres de danse. Application juste de principes fondamentaux, de techniques corporelles propres à d'autres genres de danse. Disponibilité artistique et intellectuelle soutenue. Ouverture face à l'exploration de techniques d'expression variées. Disponibilité artistique et intellectuelle soutenue. 		

CODE: 00ZV	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Utiliser des techniques complémentaires à la danse contemporaine.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant ou encore d'une ou d'un partenaire. À l'occasion de classes d'entraînement et en période de création, de répétition et de représentation publique.
Éléments de la compétence	Critères de performance
Utiliser des techniques corporelles propres à d'autres genres de danse et à des domaines connexes à la danse contemporaine.	 Reproduction fidèle de mouvements et de la gestuelle propres à d'autres genres de danse et à des domaines connexes à la danse contemporaine. Application juste de principes fondamentaux de techniques corporelles propres à d'autres genres de danse et à des domaines connexes à la danse contemporaine. Investissement soutenu de sa sensibilité artistique dans l'application des techniques. Application juste de principes fondamentaux de techniques de maniement d'éléments de costume et d'accessoires. Ajustement de techniques corporelles à des structures de l'environnement.
2 Utiliser des techniques d'expression variées.	 2.1 Ouverture par rapport à l'exploration de techniques d'expression variées. 2.2 Application juste des principes de base de techniques d'expression. 2.3 Investissement soutenu de sa sensibilité artistique dans l'application de techniques d'expression.

C	ODE: 00ZW		
	OBJECTIF		STANDARD
Énoncé de la compétence		Con	texte de réalisation
Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles en danse classique.			À partir des consignes d'une répétitrice ou l'un répétiteur, d'une maîtresse ou d'un maître de ballet ou encore d'une ou un chorégraphe. À l'occasion de la création, de la répétition ou le la représentation d'une œuvre.
ÉI	éments de la compétence	Crit	ères de performance
1	Utiliser les techniques de porté et de pas de deux.	1.1 1.2 1.3 1.4 1.5	Précision dans l'utilisation de techniques de porté et de pas de deux. Reconnaissance des dangers inhérents aux techniques de porté et de pas de deux. Application des règles de sécurité appropriées à chaque situation. Respect de la ou du partenaire. Vigilance constante dans le travail avec l'autre.
2	Maintenir son emplacement dans l'espace et à l'intérieur d'un groupe.	2.1	Identification des données globales du mouvement de groupe et de sa place à l'intérieur de celui-ci. Adaptation instantanée à la gestuelle du groupe.
3	Coordonner ses actions avec celles de ses partenaires.	3.1	Harmonisation corporelle et temporelle de ses actions avec celles de ses partenaires. Adaptation aux changements apportés aux actions de ses partenaires.
4	Assumer les rapports physiques et psychologiques liés aux interrelations corporelles avec une ou un partenaire.	4.1	Reconnaissance de l'impact de la proximité et de l'interrelation corporelle sur les plans physique et psychologique. Distinction entre les effets réels produits par la proximité et les impressions artistiques et esthétiques recherchées.
5	Utiliser sa sensibilité artistique dans l'application des techniques d'interrelations corporelles, temporelles et spatiales.	5.1 5.2	Exploitation de ses possibilités expressives pendant les différentes interrelations. Ouverture à l'expérimentation.

CODE: 00ZX		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
Maîtriser des techniques d'interrelations corporelles, spatiales et temporelles en danse contemporaine.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'un répétitrice ou d'une répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant ou encore d'une ou d'un partenaire. À l'occasion d'ateliers et en période de création, de répétition et de représentation publique. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1 Utiliser des techniques d'interrelations corporelles dans son travail avec un ou plusieurs partenaires.	 Utilisation judicieuse et adéquate de techniques de porté, de danse-contact et d'arts du cirque dans des situations d'interdépendance corporelle. Reconnaissance des dangers inhérents aux situations de travail en interdépendance corporelle. Application des règles de sécurité appropriées à chaque situation. 	
2 Respecter son rapport spatial avec ses partenaires.	 2.1 Maintien constant de son rapport spatial à son ou ses partenaires. 2.2 Détermination juste du patron global du mouvement de groupe et de configuration. 2.3 Adaptation judicieuse de son rapport spatial au groupe à l'occasion de situations imprévues. 	
3 Coordonner temporellement ses actions avec celles de son ou ses partenaires.	 3.1 Détermination juste des relations temporelles en jeu. 3.2 Maintien constant de sa relation temporelle avec les actions de son ou de ses partenaires. 3.3 Adaptation judicieuse de sa relation temporelle avec son ou ses partenaires au moment de situations imprévues. 	

CO	DDE: 00ZX		
4	Assumer les rapports physiques et psychologiques liés aux interrelations corporelles avec un ou des partenaires.	4.1	Reconnaissance de l'impact de la proximité et de l'interrelation corporelle sur les plans physique et psychologique. Distinction entre les effets réels suscités par la proximité et les impressions artistiques et esthétiques recherchées.
5	Utiliser sa sensibilité artistique dans l'application des techniques d'interrelations corporelles, temporelles et spatiales.	5.1 5.2	Exploitation judicieuse de ses possibilités expressives lors des interrelations. Ouverture à l'expérimentation.

CODE :00ZY	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Enrichir son éducation esthétique.	 À partir d'exigences personnelles et extérieures. À partir de la définition de ses besoins en tant qu'artiste interprète. À l'occasion de la présentation de productions artistiques variées. À l'occasion de phénomènes variés comportant des qualités esthétiques notables. À l'aide de toute documentation pertinente et d'échanges de vues entre condisciples.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Mettre en place les conditions susceptibles d'engendrer une attitude d'appréciation esthétique.	 1.1 Repérage de situations où une attitude d'appréciation esthétique serait pertinente, mises les situations habituelles de travail. 1.2 Démonstration fréquente de l'attitude d'appréciation esthétique en des occasions variées.
2 Approfondir son appréciation d'œuvres chorégraphiques et d'autres productions artistiques.	 2.1 Multiplication d'occasions d'apprécier des œuvres chorégraphiques et d'autres productions artistiques. 2.2 Recherche des particularités des œuvres chorégraphiques et des productions appréciées. 2.3 Établissement de liens pertinents entre diverses productions artistiques et des œuvres chorégraphiques. 2.4 Exploration et appréciation justifiées des intentions esthétiques de différents artistes. 2.5 Justification articulée de ses goûts.

CODE:00ZY Accroître ses habiletés à situer les 3.1 Établissement de liens pertinents entre des productions chorégraphiques dans œuvres chorégraphiques ainsi que leur l'histoire et dans les courants chorégraphe et les courants artistiques et artistiques. milieux socio-historiques dont elles sont issues. 3.2 Exploration de liens pertinents entre les grands principes de certaines philosophies de l'art et l'art chorégraphique. 3.3 Établissement de liens pertinents entre sa pratique artistique et différentes productions artistiques. 4 Explorer d'autres médiums artistiques. 4.1 Expérimentation occasionnelle de médiums artistiques autres que la danse. 4.2 Exploration de complémentarités entre la danse et les autres médiums artistiques. 5 Mettre à jour ses connaissances sur la 5.1 Repérage des principales sources danse. d'information en danse. 5.2 Consultation régulière de l'information courante touchant les principaux axes de développement en danse.

	CODE: 00ZZ			
OBJECTIF			STANDARD	
Éı	noncé de la compétence	Con	texte de réalisation	
Moduler des mouvements.		1 6	À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un chorégraphe ou encore d'une ou d'un chartenaire.	
Él	éments de la compétence	Crit	ères de performance	
1	Varier et nuancer les dynamismes du mouvement dansé.	1.1	Différenciation nuancée et réalisations variées et précises de différents dynamismes du mouvement.	
		1.2	Variations multiples et nuancées du phrasé dans la réalisation d'une séquence de mouvement.	
2	Harmoniser la réalisation de mouvements et de séquences de mouvements avec un accompagnement sonore.	2.1	Intégration judicieuse, dans la réalisation du mouvement, d'éléments rythmiques, dynamiques et stylistiques d'un accompagnement sonore.	
		2.2	Ajustement approprié des mouvements à des accompagnements sonores de natures et de styles variés.	
3	Créer des impressions par le mouvement.	3.1	Variations subtiles et ajustements corrects du regard par rapport à l'impression recherchée.	
		3.2	Projection du mouvement dans l'espace approprié à l'impression recherchée.	
		3.3	Établissement de liens entre la production d'images mentales signifiantes et le mouvement, selon l'impression recherchée.	
4	Exploiter sa sensibilité dans la modulation du mouvement.	4.1	Investissement constant de sa sensibilité artistique dans la modulation du mouvement.	
		4.2	Exploitation judicieuse des possibilités expressives de la modulation du mouvement.	

CODE: 0100				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Adopter des attitudes et des comportements propices à une carrière en danse.	À l'occasion de chacune des situations spécifiques à la carrière d'interprète.			
Éléments de la compétence	Critères de performance			
1 Faire preuve de respect d'une éthique professionnelle.	1.1 Prise en considération des responsabilités professionnelles qui lui sont attribuées.			
	1.2 Démonstration régulière de son sens de l'organisation et de son initiative.			
	Démonstration régulière d'autodiscipline.			
	1.4 Contribution sensible à la création d'un climat de respect mutuel entre condisciples.			
	1.5 Respect et partage équitable des ressources matérielles communes.			
	1.6 Respect de soi et des autres.			
2 Faire preuve de motivation.	2.1 Démonstration régulière de son plein engagement et de son désir de donner le meilleur de soi-même.			
	2.2 Démonstration régulière de persévérance et de ténacité lors de sa participation aux activités professionnelles.			
3 Composer avec la critique.	3.1 Distinction pertinente entre une critique et une attaque personnelle.			
	3.2 Prise en considération de la critique dans son travail.			
4 Faire preuve d'adaptation.	4.1 Disposition réelle à modifier une tâche selon la demande du moment.			
	4.2 Ajustement adapté aux changements organisationnels et chorégraphiques.			
	4.3 Ajustement adéquat aux différents styles de fonctionnement des créatrices ou créateurs.			

C	ODE: 0100		
5	Assurer la préparation matérielle et fonctionnelle de sa participation aux différentes situations professionnelles.	5.1 5.2 5.3	Planification réaliste et utilisation adéquate des ressources matérielles nécessaires. Entretien régulier de son matériel professionnel. Application correcte des principes de base du maquillage, de la coiffure et de l'habillage de scène.

OBJECTIF	STANDARD		
,			
Énoncé de la compétence Danser des extraits de rôle du répertoire de la danse classique.	 Contexte de réalisation À l'occasion de recherches personnelles et de perfectionnement. À partir de l'analyse de l'œuvre et du rôle à danser. À l'aide du support musical ou rythmique associé à l'œuvre. À l'aide de vidéos et de notations chorégraphiques. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Rendre les spécificités stylistiques de l'œuvre de répertoire.	 Reconnaissance juste des spécificités stylistiques propres à l'œuvre. Rendu fidèle des particularités des enchaînements propres au style. Modulations fidèles au style. Rendu fidèle des particularités stylistiques des interrelations entre les partenaires. 		
2 Appliquer les éléments techniques des extraits chorégraphiques propres au répertoire.	 2.1 Reconnaissance juste des particularités techniques de l'extrait à danser. 2.2 Reproduction fidèle et aisée des éléments techniques de l'extrait. 2.3 Exploitation judicieuse des indications techniques fournies. 		

CODE: 0102				
OBJECTIF	STANDARD			
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation			
Improviser en danse contemporaine.	 À partir des indications d'une ou d'un chorégraphe, d'une répétitrice ou d'un répétiteur, d'une enseignante ou d'un enseignant ou encore d'une ou d'un partenaire. À l'occasion d'ateliers et durant des périodes de création, de répétition et de représentation publique. 			
Éléments de la compétence	Critères de performance			
1 Entrer dans un monde imaginaire.	 1.1 Création rapide de l'attitude mentale qui favorise l'entrée à entrer dans un monde imaginaire, en interaction avec des partenaires. 1.2 Saisie rapide et juste des thèmes d'improvisation. 1.3 Ouverture à des stimuli variés et à l'autre. 1.4 Dépassement de l'autocensure. 			
2 Exploiter sa créativité en improvisation.	 2.1 Production immédiate de propositions d'éléments chorégraphiques. 2.2 Variété et originalité de propositions d'éléments chorégraphiques adaptées aux thèmes. 2.3 Utilisation variée de différents modes de représentation symbolique. 2.4 Utilisation variée de sa voix et de sons corporels. 2.5 Utilisation variée d'éléments des costumes et d'accessoires. 2.6 Exploitation des possibilités expressives des thèmes proposés. 			
3 Exploiter ses habiletés d'interprète pendant l'improvisation.	 3.1 Utilisation efficace de ses habiletés techniques dans l'improvisation. 3.2 Utilisation fine de ses habiletés à moduler les mouvements improvisés. 3.3 Utilisation judicieuse de ses habiletés à communiquer et à s'adapter aux autres. 3.4 Utilisation sensible de ses habiletés à interagir avec les autres en mouvement. 			

CO	DDE: 0102		
4	Exploiter sa sensibilité artistique pendant l'improvisation.	4.1	Investissement constant de sa sensibilité artistique dans l'improvisation. Exploration de thèmes posant des défis artistiques.
5	Établir des liens entre le travail d'improvisation et le travail d'interprétation et de création.	5.1	Établissement de liens entre la capacité à reproduire la vitalité de l'instant présent dans une interprétation et la richesse du travail d'improvisation. Détermination de la contribution de l'improvisation dans la création d'une œuvre.

CODE: 0103	
OBJECTIF	STANDARD
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation
Participer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse classique.	 À l'occasion de la création d'une œuvre. À l'aide de réflexion, de recherches personnelles et d'échanges d'idées avec des condisciples. À l'aide de ressourcements provenant de disciplines artistiques variées. À l'aide de toute information pertinente.
Éléments de la compétence	Critères de performance
1 Démontrer une réceptivité quant au travail de la ou du chorégraphe et à celui de ses partenaires.	 Reconnaissance juste du projet et de la démarche de la ou du chorégraphe. Formulation de commentaires pertinents quant au projet et au processus de création. Intégration judicieuse des commentaires de la ou du chorégraphe. Manifestation d'une ouverture d'esprit envers le monde poétique de la ou du chorégraphe.
2 Prendre part au processus de création.	 Évaluation précise des exigences liées aux mouvements. Utilisation de techniques judicieuses. Réponse corporelle juste et rapide aux demandes de la ou du chorégraphe. Mémorisation rapide de son rôle. Adaptation juste à des styles variés. Utilisation créative de l'improvisation suivant les directives de la ou du chorégraphe. Disposition à agir à titre de mémoire vive.
3 Exploiter sa sensibilité artistique.	 3.1 Adaptation juste de l'expression artistique à l'esthétique de la ou du chorégraphe. 3.2 Choix judicieux et utilisation sensible de références variées. 3.3 Prise en considération d'indices non verbaux de la ou du chorégraphe. 3.4 Respect des orientations artistiques de la ou du chorégraphe.

CODE: 0104			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Coopérer au processus de création d'une œuvre chorégraphique en danse contemporaine.	 À l'occasion de la création d'une œuvre. À l'aide de réflexions, de recherches personnelles et d'échanges d'idées avec des condisciples. À l'aide de ressourcements provenant de disciplines artistiques variées. À l'aide de toute information pertinente. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
 Participer à l'établissement et au maintien d'un climat de travail propice à la création. Prendre part au processus de création. 	 Reconnaissance juste du projet et de la démarche de la ou du chorégraphe. Formulation de commentaires pertinents quant au projet et au processus de création. Manifestation d'un état de disponibilité aux demandes de la ou du chorégraphe. Manifestation d'une ouverture d'esprit envers le monde poétique de la ou du chorégraphe. Respect des directives de la ou du chorégraphe. Mémorisation rapide de son rôle. 		
	 2.2 Disposition à agir à titre de mémoire vive. 2.3 Utilisation judicieuse de ses habiletés techniques. 2.4 Modulation et transformation juste de mouvements et d'éléments chorégraphiques selon la demande de la ou du chorégraphe. 2.5 Utilisation intégrée des différents éléments musicaux, matériels et environnementaux dans son rôle. 2.6 Intégration judicieuse des critiques de la ou du chorégraphe et des commentaires de ses condisciples. 2.7 Exploitation créative de l'improvisation. 		

C	CODE: 0104					
3	ODE: 0104 Exploiter sa sensibilité artistique afin d'inspirer la ou le chorégraphe.	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Reconnaissance de sa capacité à créer avec la ou le chorégraphe une esthétique nouvelle et contemporaine. Proposition d'idées adaptées aux différentes étapes du processus de création. Proposition de solutions appropriées aux problèmes chorégraphiques rencontrés. Adaptation juste de l'expression artistique à l'esthétique de la ou du chorégraphe. Recherche d'un ressourcement pour enrichir sa participation à la création.			

CODE: 0105		
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation	
S'approprier un rôle.	 À l'occasion des répétitions d'une œuvre chorégraphique. En vue de l'interprétation d'un rôle ou d'un doublage. À l'aide des directives de la ou du chorégraphe ou encore de la répétitrice ou du répétiteur. À l'aide de réflexions, de recherches personnelles et d'échanges d'idées avec des condisciples. À l'aide de vidéos, de notations chorégraphiques et de toute information pertinente. 	
Éléments de la compétence	Critères de performance	
1 Analyser son rôle et le mettre en	1.1 Identification juste du type de rôle.	
rapport avec l'œuvre	 Détermination juste de l'apport de son rôle à l'œuvre. Relevé de liens entre son rôle et celui des autres interprètes. Recherche judicieuse de pistes de compréhension et d'approfondissement de 	
2 S'ajuster aux exigences de la ou du chorégraphe.	 Mémorisation et reproduction précise des éléments chorégraphiques. Mémorisation et modulation précise des mouvements selon les directives. Adaptation du rôle à ses capacités, en accord avec la ou le chorégraphe. Mémorisation et adaptation de la mise en espace des éléments chorégraphiques de son rôle en relation avec ceux des autres interprètes. Intégration harmonieuse des différents éléments musicaux, matériels et environnementaux dans son rôle. 	

C	ODE: 0105		
3	Explorer les pistes relatives à son rôle et en proposer une interprétation personnelle.	3.1 3.2 3.3	Intégration sensible de l'univers de la ou du chorégraphe dans ses essais d'interprétation du rôle. Exploitation de sa sensibilité artistique dans ses essais d'interprétation du rôle. Intégration des éléments techniques, chorégraphiques et artistiques dans sa proposition d'interprétation.
4	Raffiner son appropriation du rôle.		Application judicieuse d'un regard critique sur ses essais d'interprétation. Amélioration et peaufinement du rôle. Établissement de liens entre son rôle et celui des autres interprètes.

CODE: 0106			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Interpréter un rôle.	 À l'occasion d'une représentation publique d'une œuvre chorégraphique. À l'aide d'un support technique. Avec l'aide de collaboratrices et de collaborateurs artistiques. 		
Éléments de la compétence	Critères de performance		
1 Communiquer l'univers poétique de l'œuvre aux spectatrices et aux spectateurs.	 Mise en place des conditions favorables à son entrée dans le rôle et dans l'univers poétique de l'œuvre. Maintien de sa présence scénique durant toute la représentation de l'œuvre. Investissement total de sa sensibilité artistique et de ses habiletés physiques et techniques dans sa prestation. Rendu, perceptible aux spectatrices et aux spectateurs, de l'univers poétique de son rôle. Établissement de liens avec les autres interprètes pour rendre sensible l'univers poétique de l'œuvre. 		
2 Danser.	 2.1 Rendu de la modulation des mouvements. 2.2 Rendu de l'intégration à son rôle des différents éléments musicaux, matériels et environnementaux. 2.3 Exploitation de ses compétences d'interprète. 		
3 Renouveler son engagement artistique d'une prestation à l'autre.	 3.1 Renouvellement constant de son engagement pendant toutes les représentations publiques de l'œuvre. 3.2 Affinement des nuances qualitatives et techniques. 3.3 Raffinement des éléments psychologiques de son rôle, d'une prestation à l'autre. 		

CODE: 0107			
OBJECTIF	STANDARD		
Énoncé de la compétence	Contexte de réalisation		
Gérer sa carrière. Éléments de la compétence	 À l'occasion de la planification et au cours de sa carrière d'interprète. À partir de réflexions personnelles et d'échanges d'idées avec des condisciples et des personnes-ressources. À l'aide de toute information pertinente. Critères de performance		
1 Favoriser son évolution professionnelle.	 Développement d'une vision réaliste de sa carrière professionnelle, actuelle et future. Réalisation d'autocritiques réalistes sur son travail d'interprète. Définition des besoins précis liés à son évolution professionnelle. 		
2 Développer et maintenir un réseau de contacts professionnels.	 2.1 Préparation et mise à jour régulière d'un dossier sur les ressources professionnelles. 2.2 Application judicieuse de modalités pour établir et maintenir des liens avec des organismes en danse. 2.3 Application judicieuse de modalités pour établir et maintenir des liens avec la communauté artistique et le monde du spectacle. 		

CODE: 0107	
3 Appliquer des stratégies de recherche de travail en danse.	3.1 Préparation judicieuse et planification d'une mise à jour continue de son curriculum vitæ et de son dossier.
	3.2 Repérage efficace d'organismes offrant des bourses et des subventions aux interprètes en danse.
	3.3 Préparation correcte et judicieuse de demandes de bourses, de subventions et de travail.
	3.4 Préparation adéquate d'auditions et d'évaluations.
	3.5 Repérage stratégique d'offres et de possibilités de travail.
	3.6 Reconnaissance de l'importance de faire preuve d'initiative et d'innovation au regard des stratégies de recherche de travail.
4 Appliquer des stratégies de gestion de travail.	4.1 Utilisation judicieuse de stratégies de
travan.	négociation d'ententes de travail. 4.2 Planification réaliste et gestion efficace de
	son horaire de travail. 4.3 Prise en considération adéquate de la réglementation régissant le statut de l'artiste dans sa gestion financière.

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;

- > de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
- > de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
- > d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
- > de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.
- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - > de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - > d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - > de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - > de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - > des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - > différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - > des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - > des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - > les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;
- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - > à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - > à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - > à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - > à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - » à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - > valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - > reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - > a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - > situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - > fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - > perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - > reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance (fluently) dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - > connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - > connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - > connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - > communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - ➤ communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - > obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - > accéder à la culture anglophone;
 - > intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - ➤ a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - ➤ a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'approprier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - > les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - > les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - > des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - > une méthode de formulation d'objectifs;
 - > les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - > de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - > d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - > de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - > de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - > d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - > d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - > de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - > d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;
- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - > percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - > avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - > respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - > apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - > promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains: les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.



